



CPTS Littoral Sud

8e - 9e arrondissements

LIVRET D'ACCUEIL

INFIRMIER



CPTS LITTORAL SUD



SOMMAIRE

Message de la présidente	03
La CPTS Littoral Sud	04
Missions	05
L'ordre National Infirmier	10
L'URPS INFIRMIÈRE PACA	13
Les filières d'orientations patients	15
Les SNP	27

BIENVENUE

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Chers collègues infirmiers libéraux,

Je suis ravie de vous accueillir au sein de la CPTS Littoral Sud, une communauté engagée dans un exercice coordonné et innovant au service des habitants de notre territoire. Votre rôle est essentiel dans notre démarche d'amélioration de la qualité des soins et de prévention, et votre expertise renforce notre ambition d'offrir à chaque usager un parcours de santé fluide et personnalisé.

Rejoindre la CPTS, c'est choisir de travailler main dans la main avec d'autres professionnels de santé pour relever les défis d'aujourd'hui et préparer les solutions de demain. Ensemble, nous bâtissons un système de santé plus accessible, plus inclusif et plus humain.

Je vous invite à découvrir dans ce livret les outils, ressources et opportunités mis à votre disposition pour faciliter votre intégration et votre participation active dans nos projets. Toute l'équipe est là pour vous accompagner dans cette aventure professionnelle enrichissante.

Au plaisir de collaborer avec vous,

Dr Marchand France

Présidente de la CPTS Littoral Sud

LA CPTS

LITTORAL SUD

La Communauté Pluriprofessionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Littoral Sud est une association loi 1901 regroupant les professionnels de santé libéraux des 8^e et 9^e arrondissements de Marseille, couvrant un territoire de 175 000 habitants. Elle agit dans le cadre d'un exercice coordonné autour de quatre missions obligatoires : l'accès aux soins, l'organisation de parcours pluriprofessionnels, la prévention, et la gestion des crises sanitaires. À ces priorités s'ajoutent deux missions optionnelles que la CPTS Littoral Sud a choisi de développer : l'amélioration de la qualité et de la pertinence des soins, ainsi que l'accompagnement des professionnels de santé libéraux. En tant qu'acteur de santé de proximité, la CPTS se mobilise pour renforcer la cohésion entre ses membres, améliorer les services aux usagers, et promouvoir l'innovation en santé sur le territoire.



MISSIONS

Ensemble pour un exercice coordonné et innovant !



1/ Accès aux soins

- **Trouver un médecin traitant :**

Nous aidons les habitants à trouver un médecin traitant afin d'éviter une rupture de soins avec une priorité sur les patients en ALD et les plus vulnérables.

- **Organisation des Soins Non Programmés (SNP) :**

Une organisation pour répondre aux besoins de soins urgents sans passer par les urgences hospitalières.

- **Faciliter l'accès à une équipe paramédicale :**

Grâce aux demandes de nos partenaires, nous mettons en relation les patients et les professionnels paramédicaux disponibles sur le territoire pour une plus grande transparence.



MISSIONS



Ensemble pour un exercice coordonné et innovant !

2/ Parcours pluriprofessionnels

- **Le parcours oncologique :**

Centré sur les cancers gynécologiques, ce parcours offre un accompagnement coordonné pour une prise en charge optimale des patientes, de la prévention à l'après-cancer.

- **Le parcours de la personne âgée :**

Focalisé sur les troubles neurocognitifs, il propose un accompagnement global pour les patients et leurs aidants, afin de mieux vivre avec la maladie.



MISSIONS



Ensemble pour un exercice coordonné et innovant !



3/ Prévention

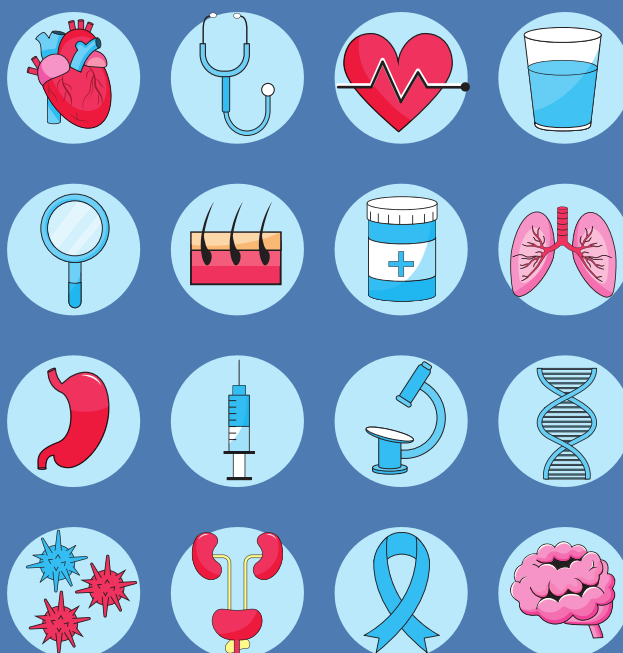
Deux grandes thématiques sont au cœur de nos actions :

- **La vaccination :**

Promotion et facilitation de la vaccination pour une meilleure couverture sanitaire sur le territoire.

- **Le diabète :**

Sensibilisation et prévention pour réduire les risques et accompagner les patients.



MISSIONS

Ensemble pour un exercice coordonné et innovant !



4/ Qualité et pertinence des soins

- Sensibilisation aux Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) : Pour garantir des soins optimaux, adaptés aux besoins des patients.
- Retours d'expérience (REX) : Partage des expériences et des apprentissages pour évoluer ensemble.

5/ Accompagnement des professionnels de santé

- Formation et sensibilisation : Organisation d'ateliers et de sessions pour développer les compétences et améliorer les pratiques professionnelles.
- Qualité de vie au travail : Actions concrètes pour prévenir l'épuisement professionnel et renforcer la cohésion entre les professionnels.



MISSIONS



Ensemble pour un exercice coordonné et innovant !

6/ Gestion des crises sanitaires

- Organisation et coordination d'une réponse efficace en cas de crise (épidémie, catastrophe naturelle).
- Mobilisation rapide des professionnels et mise en place d'un plan d'action adapté aux besoins du territoire.



Avec la CPTS Littoral Sud, vous êtes au cœur d'une dynamique collaborative, où chaque mission est une opportunité d'agir ensemble pour un système de santé plus humain, plus efficace et plus inclusif.

Bienvenue dans cette aventure pluriprofessionnelle!

L'ORDRE INFIRMIER

Rappel important :

Le contrat de remplacement doit être envoyé à l'Ordre au plus tard 1 mois avant la date effective du remplacement. Pourquoi ? Cela garantit la conformité juridique et protège les deux parties.

 L'Ordre met à ta disposition des modèles de contrat pour te simplifier la vie tout en respectant les règles déontologiques.

 Besoin d'infos sur tes droits et devoirs en tant qu'infirmier(ère) ? L'Ordre est là pour te guider, que ce soit pour le respect du secret professionnel ou la gestion des responsabilités comme l'arrêt d'une prise en charge.

 Sécurité avant tout : l'ONI veille à te protéger et t'accompagne face aux éventuels incidents grâce à des outils et dispositifs dédiés.

 Entraide : Une difficulté ? Un doute ? L'Ordre te soutient, juridiquement et moralement, dans les moments clés de ton exercice.

 Contact utile sur notre territoire :

CDOI13

 **426 rue Paradis, 13008 Marseille**

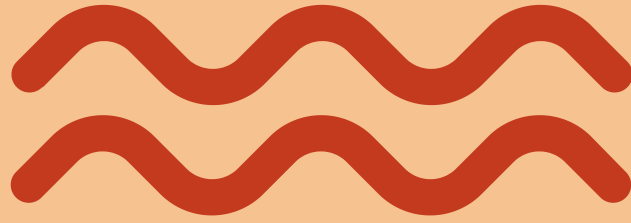
 **cdoi13@ordre-infirmiers.fr**

 **04 84 26 84 20**



L'ORDRE INFIRMIER

NOUVELLES COMPÉTENCES DES INFIRMIERS : VACCINATION

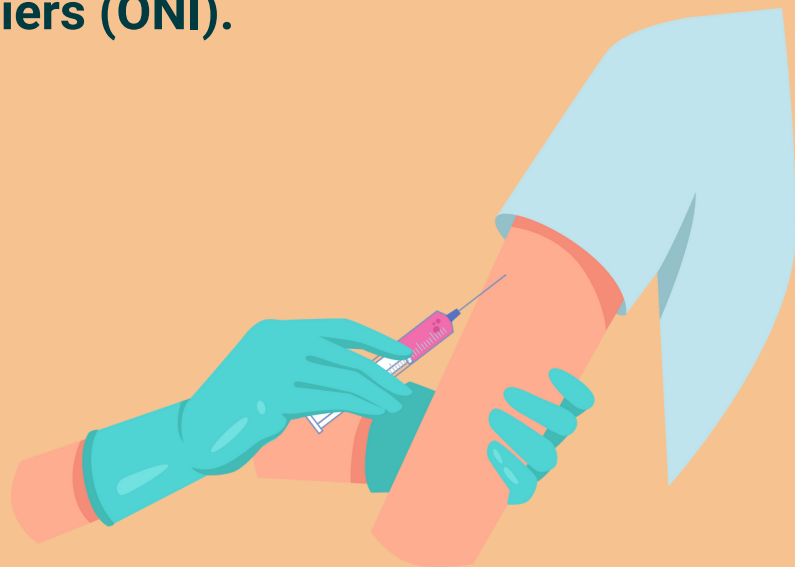


Les infirmiers voient leurs compétences élargies grâce à des évolutions législatives récentes. Ces nouvelles missions renforcent leur rôle dans la prise en charge des patients et la coordination des soins.

La vaccination :

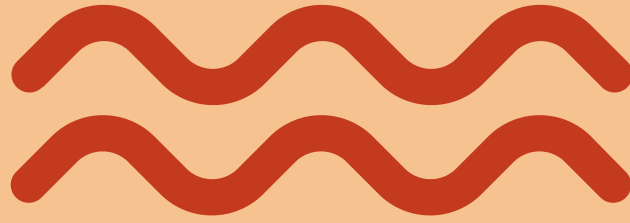
Désormais, les infirmiers peuvent prescrire des vaccins aux personnes de plus de 11 ans, à condition d'avoir suivi une formation spécifique de 11 heures.

- Comment s'y préparer ? Inscrivez-vous à cette formation, qui vous permettra d'acquérir les connaissances nécessaires à cette pratique.
- À signaler : Une fois la formation effectuée, n'oubliez pas de déclarer cette compétence sur la plateforme de l'Ordre National des Infirmiers (ONI).



L'ORDRE INFIRMIER

NOUVELLES COMPÉTENCES DES INFIRMIERS : CERTIFICAT DE DÉCÈS



 Le certificat de décès :

Les infirmiers peuvent également établir des certificats de décès, une mission essentielle pour garantir une continuité des soins respectueuse pour votre patient et sa famille.

- Formation obligatoire : Faites une demande de formation directement sur le site de l'ONI.
- Organisation par l'ARS : Une fois la demande validée, l'Agence Régionale de Santé (ARS) vous enverra une notification par mail pour participer à la session de formation.

 Ces nouvelles compétences élargissent le champ d'action des infirmiers et participent à une meilleure prise en charge des patients sur le territoire. Alors, pensez à vous former et à déclarer vos nouvelles qualifications pour être pleinement opérationnel !



URPS

INFIRMIERE PACA

Infirmier(ère) libéral(e) sur le territoire ? L'URPS IDEL PACA est ton allié pour optimiser ton exercice et mieux comprendre tes opportunités !  ✨

C'est quoi l'URPS Infirmière Paca ?

L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) représente et accompagne les infirmiers libéraux, tout en défendant leurs intérêts et en leur proposant des outils concrets pour améliorer leur pratique.

Des outils pratiques pour toi :

- Modèle de dossier de soins complet pour structurer la prise en charge de tes patients et le DMP.
- Recommandations des Bonnes Pratiques de Soins (RBPP) pour garantir une qualité optimale dans tes soins.
- Ressources numériques pour simplifier ton organisation et ta gestion quotidienne.
- Des actualités sur les dernières pratiques IDEL...



URPS IDE PACA



Explication sur tes possibilités d'évolution :

L'URPS Infirmière t'explique les dispositifs disponibles pour te former et évoluer dans ta pratique, tels que :

- Le DPC (Développement Professionnel Continu) pour actualiser tes compétences.
- Le FIF-PL pour financer tes projets de formation.
- Les démarches pour accéder à des spécialisations ou développer ton activité.

Le savais-tu ?

Le fonctionnement de l'URPS est financé par les cotisations prélevées par l'URSSAF, qui permettent de mener des actions au service des infirmiers libéraux.

Une plateforme pour toi :

Tu bénéficies d'outils d'accompagnement pour répondre à tes besoins et surtout améliorer la qualité de tes soins auprès de tes patients.

Contact sur notre territoire :



URPS IDEL PACA

1, montée de Saint Menet

Espace Valentine, Bât. A

13011 MARSEILLE



urps@idel-paca.fr



04 91 87 54 38





LES FILIÈRES

✨ ZOOM SUR LES FILIÈRES SPÉCIFIQUES DE NOTRE TERRITOIRE ✨

Tu le sais, sur le terrain, chaque minute compte ! 🕒 Pour mieux orienter les patients selon leurs problématiques de santé, notre territoire s'appuie sur des filières spécifiques qui facilitent le parcours de soins.

💡 C'est quoi une filière spécifique ?

Imagine un circuit direct, clair et organisé, qui te permet d'adresser rapidement ton patient au bon interlocuteur : un spécialiste, un service, ou même une structure adaptée à ses besoins. C'est du temps gagné pour toi et du confort assuré pour le patient !

📞 Comment ça marche ?

Un seul contact, des interlocuteurs réactifs, et ton patient est orienté rapidement vers la prise en charge adéquate. Simple, efficace et rassurant !

🧩 Les avantages :

- Pour le patient : une réponse rapide et adaptée à ses besoins.
- Pour toi, pro de santé : une gestion facilitée qui te fait gagner en sérénité.

💙 Avec ces filières, l'objectif est clair : optimiser les parcours de soins tout en renforçant la qualité de vie des patients et des professionnels. Alors, prêt(e) à explorer ces circuits malins ? 😊



LE DAC 13 SUD

✚ Parce que certaines situations demandent plus qu'un simple coup de fil, le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) est là pour épauler les professionnels face aux parcours de santé complexes.

💡 C'est quoi le DAC ?

Le DAC 13 Sud accompagne les professionnels dans les cas qu'ils jugent complexes, peu importe :

l'âge, la pathologie, ou le handicap de la personne concernée.

👥 Une équipe pluriprofessionnelle à vos côtés :

Les coordinateurs de parcours complexes sont des pros médicaux, paramédicaux, sociaux et médico-sociaux. Ensemble, ils apportent une réponse adaptée à chaque situation.

📍 DAC 13 Sud : votre allié pour les situations complexes !

N'hésitez pas à les contacter pour simplifier votre quotidien et offrir à vos patients un accompagnement optimal.

☎ Horaires et contact :

Nos équipes sont disponibles :

- Du lundi au vendredi, de 8h à 18h
- Par téléphone : 04 65 40 50 00
- Par mail : contact@dac13sud.fr

📄 Un formulaire pour faciliter les échanges :

Pour une transmission d'information optimale, pensez à utiliser notre formulaire de demande d'appui ! Remplissez-le et retournez-le par mail à notre équipe.



LA GERIATRIE

Hotline Saint Joseph Marseille

 Une ligne réservée exclusivement aux professionnels de santé.

 Ce qu'elle propose :

- Une équipe d'IDE formées à la gériatrie et de médecins gériatres disponibles en permanence directe.
- Télé-expertises pour des conseils thérapeutiques personnalisés et des recommandations de soins spécifiques.
- Organisation d'une hospitalisation programmée ou proposition d'alternatives :
 - Consultations spécialisées.
 - Intervention de l'équipe mobile extra-hospitalière pour une évaluation au domicile.
 - Un Hôpital de Jour gériatrique
 - Programme de prévention et d'éducation "ACT-CHUTE"
 - Astreintes IDE

 **Horaires :**

Du lundi au samedi, de 9h à 19h

 **Contact direct :**

04 88 73 10 00





LA GERIATRIE

 **Hôpital Ste-Marguerite**

 **ALLO GÉRIATRIE – UNE HOTLINE POUR LES +75 ANS** 

Besoin d'un avis rapide ou d'une hospitalisation directe pour un patient âgé de plus de 75 ans ? ALLO GÉRIATRIE est là pour optimiser la prise en charge des personnes âgées, tout en renforçant la collaboration entre ville et hôpital.

 Un accès direct à un médecin gériatre pour :

- Un avis médical ou des conseils sur la prise en charge.
- Une hospitalisation directe sans passer par les urgences (souvent délétères pour ces patients).
- Une orientation personnalisée selon l'état clinique et les besoins du patient.

 Options possibles selon les situations :

- Hospitalisation en court séjour gériatrique (Timone ou Sainte-Marguerite).
- Hospitalisation en SSR (Sainte-Marguerite).
- Évaluation en hôpital de jour (Sainte-Marguerite).
- Consultation gériatrique sur les sites Timone ou Sainte-Marguerite.
- Intervention en EHPAD par l'Équipe Mobile de Gériatrie Externe.
-

 **Important :**

Ce service n'est pas adapté pour les patients présentant des troubles du comportement sévères ou un risque de fugue.



 **Contact :**
Téléphone : ALLO GÉRIATRIE
04.91.38.93.89





LA GERIATRIE

Hôpital Ste-Marguerite

Pour les patients âgés de plus de 65 ans en perte d'autonomie et présentant des fragilités médicales, l'Hôpital Sainte-Marguerite propose une solution d'accompagnement dédiée :

l'Équipe Mobile Gériatrique Domicile Ville.

Ce qu'elle propose :

- Évaluations médicales et paramédicales à domicile sur Marseille,
- Élaboration d'un plan personnalisé de santé, adressé au Médecin Traitant et aux professionnels intervenant à domicile.
- Télémédecine pour des expertises médicales complémentaires et pour soutenir les professionnels du domicile.
- Organisation de concertations pluridisciplinaires pour coordonner les interventions en cas de situations complexes.
- Possibilité de mettre en place des transferts ou des hospitalisations si nécessaire, avec l'accord du Médecin Traitant.

Horaires et contact :

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

 Téléphone : 04 51 74 58 24

 Fax : 04 91 74 45 27

 Mail : reseau.gms@ap-hm.fr





LA GERIATRIE

Clinique de Bonneveine

👤 PARCOURS GÉRIA BONNEVEINE – UN ACCÈS SIMPLIFIÉ
POUR NOS ÂÎNÉS 👤

Parce que le passage aux urgences peut être évité dans bien des cas, le Parcours Géria Bonneveine facilite la prise en charge des soins non programmés pour nos aînés.

💡 Qui peut contacter cette ligne ?

- Le médecin traitant,
- Les professionnels libéraux,
- Les EHPAD,
- La famille, un proche aidant,
- Ou même la personne elle-même.

👤 Pourquoi choisir ce parcours ?

Une prise en charge rapide et adaptée qui évite les urgences inutiles et garantit un suivi de qualité pour nos aînés.

💙 Parcours Géria Bonneveine, parce que chaque minute compte pour leur bien-être.

☎ **Un service accessible :**
Du lundi au vendredi
De 9h à 16h30
Téléphone : 06 35 29 72 60





LA GERIATRIE

CENTRE GÉRONTOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL Montolivet

ÉQUIPE MOBILE POUR TROUBLES COGNITIFS – UNE INTERVENTION PERSONNALISÉE À DOMICILE

Face aux troubles cognitifs et comportementaux, cette équipe mobile propose une prise en charge adaptée et experte, directement au domicile du patient.

Missions et objectifs :

- Intervenir à domicile pour éviter les passages aux urgences.
- Identifier les causes somatiques et caractériser les troubles.
- Proposer une prise en charge personnalisée et coordonnée.
- Soutenir les équipes de soins courantes, sans assurer un suivi à long terme

Critères d'inclusion :

- Patients atteints de maladie d'Alzheimer ou apparentée présentant des troubles comportementaux ou psychologiques.
- Aucun critère d'âge.
- Sollicitation par un professionnel de santé ou l'entourage avec l'accord du médecin traitant et du patient.



 **Horaires et contact :**
Lundi au vendredi, de 9h à 17h
 **06 37 65 76 42**
 **emc2@cgd13.fr**





LES SOINS PALLIATIFS

Hôpital St-Joseph

Besoin d'un soutien pour accompagner un patient en phase avancée ou terminale d'une maladie grave ? Le service Douleur et Soins Palliatifs propose des solutions adaptées à chaque situation, avec deux unités et une équipe mobile à votre disposition.

Unité de Soins Palliatifs – Le Patio

- Pour qui ? Patients atteints de maladies graves et évolutives, en phase avancée ou terminale, nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire spécialisée.
- Pourquoi Le Patio ? Un lieu d'accueil temporaire ou permanent pour offrir des soins adaptés et un accompagnement global.
- Coordination au top ! Travail en réseau avec :
 - **L'équipe mobile de soins palliatifs de l'hôpital,**
 - **Le réseau ReSP13**



 Ouverture : Tous les jours de l'année, avec une permanence médicale 24/7 (sur place ou par astreinte).

- Faites votre demande par téléphone ou mail avec le formulaire
- Une réponse sur l'inclusion et les délais est donnée sous 48 heures environ.

Comment adresser une demande ?

Unité d'hospitalisation Douleur et Soins Palliatifs : 04 91 80 67 63

Equipe Mobile Soins Palliatifs : 04 91 80 68 33

Equipe Territoriale de Soins Palliatifs Resp13 : 04 91 80 68 70



URGENCES FOIE ET PANCRÉAS

Hôpital St-Joseph

Tu fais face à une situation urgente ou as besoin d'un conseil pour un patient avec une problématique hépatique ou pancréatique ? Le service Urgences Foie & Pancréas est là pour toi avec une procédure simple et efficace.

 **Une adresse unique :**

 **urgfoiepancreas@hopital-saint-joseph.fr**

 **Comment ça marche ?**

1. Envoie un mail avec tes coordonnées et le formulaire d'informations complété. (site hôpital saint-joseph)
2. L'équipe médicale (médecins ou chirurgiens) te recontactera rapidement.
3. En fonction de la situation :
 - Hospitalisation en urgence si nécessaire.
 - Hospitalisation en Hôpital de Jour pour des examens approfondis.
4. Le dossier du patient sera discuté en réunion pluridisciplinaire pour établir un projet thérapeutique adapté.

 **Une prise en charge optimisée pour offrir à tes patients le meilleur parcours de soins.**





ADDICTOLOGIE

ARCA SUD SANTÉ

L'Association Régionale de Coordination en Addictologie (ARCA) de la région Sud est un dispositif expert, gratuit, confidentiel et anonyme, dédié au soutien des professionnels et des particuliers confrontés aux conduites addictives.

 Pour les professionnels :

Appui à la pratique : Évaluation des situations complexes, coordination des parcours de santé, et accès à des médecins addictologues référents (sans prescription).

Formations sur mesure : Catalogue, sessions à la demande, et webinaires pour enrichir les pratiques professionnelles.

Pôle ressource : Articles scientifiques, bonnes pratiques, site internet, newsletters, et documentation spécialisée.

 Pour les particuliers et leur entourage :

Accompagnement personnalisé : Information, orientation, et définition d'objectifs de santé adaptés.

Soutien financier : Aide pour des traitements non remboursés (vitaminothérapie, acétylcystéine), consultations de psychologie ou diététique, et frais de pharmacie pour les personnes en rupture de droits.

 Un dispositif régional : Présent dans toute la région Sud grâce à une équipe pluridisciplinaire de coordination et des pôles territoriaux.



 **Contactez ARCA Sud :**
Téléphone : 04 88 926 888
Mail : contact13@arca-sud.fr
Ressources en ligne : www.arca-sud.fr





ESS RHUMATOLOGIE

🦴 ÉQUIPE DE SOINS SPÉCIALISÉS RHUMATOLOGIE (ESS) 🩺

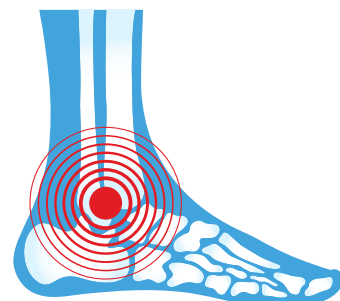
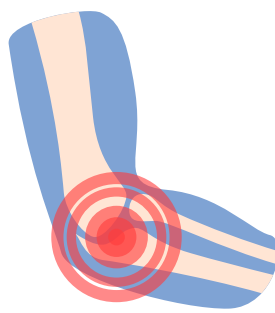
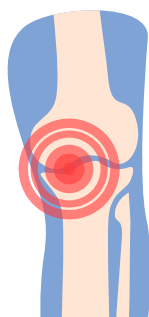
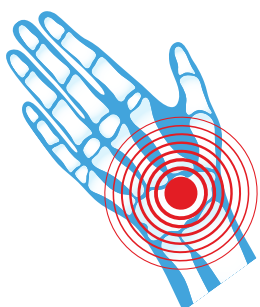
Pour une prise en charge rapide des patients atteints de rhumatismes inflammatoires, d'ostéoporose ou de douleurs aiguës (sciatique, cruralgie, etc.), l'ESS Rhumato regroupe des rhumatologues libéraux et hospitaliers répartis sur les Bouches-du-Rhône.

✉ **Coordonnées réservées aux professionnels de santé :**
essrhumato13@gmail.com
contact@essrhumato13.mssante.fr

💡 Comment ça marche ?

- Un accès prioritaire pour adresser les patients via un médecin traitant.
- Évaluation rapide et organisation des soins adaptés grâce à une coordination efficace.

Une solution rapide pour améliorer le parcours de soin et répondre aux besoins urgents de vos patients !



HANDICAP

LA CLINIQUE DE BONNEVEINE

La Clinique Bonneveine a structuré un parcours de soins global et pluridisciplinaire pour répondre aux besoins des adultes et enfants en situation de handicap (physique, psychique, mental, polyhandicap, troubles autistiques). Que la personne vive à domicile ou en établissement médico-social, ce parcours favorise un accès simplifié et adapté à la santé.

Les dispositifs clés :

 HANDI CONNECT : Télémédecine en structure médico-sociale pour limiter les déplacements grâce à des examens réalisés sur place avec des équipements portables en lien avec l'équipe référente de la clinique.

 HANDI MOBILE : Une équipe mobile qui intervient à domicile ou en structure médico-sociale

 HANDI CONSULT :

 HANDI DENTAIRE : Soins dentaires réalisés au fauteuil par une équipe formée, avec possibilité d'utiliser du MEOPA (gaz anesthésiant).

 HANDI HDJ : Hôpital de jour spécifique

 HANDI AMBU ET HOSPIT

 **Contact unique pour toutes les prises en charge :**

Téléphone : 06 23 04 52 21

Mail : clinique.bonneveine.psh@avec.fr



LES SNP

SOINS NON PROGRAMMÉS



SIMPLICITÉ ET ACCESSIBILITÉ SUR NOTRE TERRITOIRE ! ✨

Sur le Littoral Sud, la CPTS veille à une organisation fluide et efficace des Soins Non Programmés (SNP). Grâce à une mobilisation collective, nous avons la chance de compter sur :

✅ Des médecins généralistes impliqués : Beaucoup s'organisent au sein de leurs cabinets pour offrir des consultations urgentes à leurs patients. Alors, pensez à conseiller à vos patients d'appeler leur médecin traitant en priorité !

✅ Des centres de soins à horaires élargis : Ces structures renforcent encore l'accès aux SNP en accueillant les patients en dehors des horaires habituels.

✨ Une nouvelle organisation innovante : le SAS13 ✨

Depuis juillet, le Service d'Accès aux Soins 13 (SAS13) est en place, en lien direct avec le 15. Lorsqu'un patient contacte le SAMU pour un SNP, si la situation peut être gérée en ville, il sera redirigé vers un professionnel ou une structure de soins appropriée.

LES SNP

SOINS NON PROGRAMMÉS



Les Soins Non Programmés (SNP) répondent aux besoins des patients nécessitant une prise en charge rapide (sous 48h maximum), mais ne relevant pas de l'urgence vitale ni d'une prise en charge par les services hospitaliers d'urgence.

Organisation:

1. Horaires d'ouverture des cabinets médicaux :

- Le médecin traitant est l'interlocuteur privilégié.
- Conseil clé : Encouragez vos patients à appeler leur médecin traitant avant toute autre démarche. La majorité des cabinets disposent de créneaux réservés aux consultations urgentes.

2. Si aucune consultation possible:

- Les patients peuvent s'orienter vers les centres de Permanence des Soins (voir liste à la page suivante), pour une prise en charge rapide et adaptée.

Cabinets à Horaires Élargies

PERMA13

7JOURS/7
9H - 22H
170 BD REDON
04.91.41.19.01
RDV SUR SITE

CSU CLAIRVAL

7JOURS/7 8H30 -
19H30 317 BD DU
REDON ENTRÉE B
04.91.17.15.96
DOCTOLIB

UST

DU LUNDI AU SAMEDI
10H - 21H
120 RUE JEAN MERMOZ
04.96.12.15.08
DOCTOLIB

BONNEVEINE

CLINIQUE BONNEVEINE
DU LUNDI AU VENDREDI :
8H30-19H
SAMEDI : 8H30 - 12H30
89 BD DU SABLIER
04.96.14.14.14

ULTRAMED

7JOURS/7
9H - 21H
5 AV DE HAMBOURG
04.91.22.25.25

ST-JOSEPH

CENTRE MED GÉ SANS RDV
TRAVERSE ANTIGNANE BAT
ADMINISTRATIF
DU LUNDI AU VENDREDI :
DE 9H À 21H
04.88.67.84.01

MEDSOINS

7J/7 de 9H À 22H
431 BIS AV MAZARGUES
04 28 38 19 95
DOCTOLIB

TERRITOIRE MARSEILLE

**MAISON MÉDICALE DE
GARDE HÔPITAL TIMONE**
DE 20H - MINUIT
SAMEDI : DE 12H - MINUIT
DIMANCHE : 8H - MINUIT
04.13.42.90.98

**URGENCES
OPHTALMIQUES :**
HÔPITAL NORD
04 91 96 44 44

HÔPITAL TIMONE :
24H/24 7JOURS/7
URGENCES ADULTES
04 13 42 97 00
URGENCES PÉDIATRIQUES
04 91 38 56 65

URGENCES DENTAIRES
SITE ORDRE NATIONAL
DENTISTE BDR POUR LES
DIMANCHES

**URGENCES
PSYCHIATRIQUES**
HÔPITAL TIMONE
04.13.42.93.00

HÔPITAL SAINT-JOSEPH :
24H/24 7JOURS/7
URGENCES ADULTES
04.91.80.66.70
URGENCES PÉDIATRIQUES
04.91.80.70.60



CONTACT



Mme Duplain Maude



06.46.38.23.11



coordo.cpts.littoralsud@gmail.com



www.cptslittoralsudmarseille

